



منظمة الأغذية
والزراعة
للأمم المتحدة

联合国
粮食及
农业组织

Food
and
Agriculture
Organization
of
the
United
Nations

Organisation
des
Nations
Unies
pour
l'alimentation
et
l'agriculture

Продовольственная и
сельскохозяйственная
организация
Объединенных
Наций

Organización
de las
Naciones
Unidas
para la
Agricultura
y la
Alimentación

CONSULTATION TECHNIQUE VISANT À ARRÊTER UNE STRUCTURE ET UNE STRATÉGIE POUR L'ÉTABLISSEMENT ET L'EXPLOITATION DU FICHIER MONDIAL DES NAVIRES DE PÊCHE, DES NAVIRES DE TRANSPORT RÉFRIGÉRÉ ET DES NAVIRES D'APPROVISIONNEMENT

Rome (Italie), 8 – 12 novembre 2010

NOTICE

INTRODUCTION

Une consultation technique a été convoquée en vue de déterminer une structure et une stratégie pour l'établissement et l'exploitation du fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport réfrigéré et des navires d'approvisionnement (le « fichier mondial »).

Sur la base des recommandations de la consultation d'experts sur l'établissement d'un fichier mondial des navires de pêche, des navires de transport réfrigéré et des navires d'approvisionnement (tenue à Rome du 25 au 28 février 2008), un programme de travail a été arrêté auquel le Comité des pêches de la FAO a donné son aval à sa vingt-huitième session¹. Ce programme de travail a permis d'élaborer un document technique exhaustif sur les différentes possibilités de structures et stratégies, lesquelles sont présentées à cette Consultation technique

¹ Voir le paragraphe 71 du Rapport: « Le Comité a été informé des conclusions de la Consultation d'experts sur l'établissement d'un Fichier mondial exhaustif des navires de pêche, des navires de transport réfrigéré et des navires d'approvisionnement, tenue à Rome (Italie) du 25 au 28 février 2008 et des activités postérieures entreprises conformément aux recommandations de la Consultation d'experts. De nombreux Membres ont appuyé l'élaboration d'un fichier mondial. Certains Membres ont insisté sur l'importance du rapport coût/efficacité, en faisant valoir qu'un complément d'étude s'imposait concernant la nécessité et l'applicabilité de cette question et d'autres sujets apparentés. Ils ont souligné l'utilité de la mise à profit des bases de données sur les navires et en particulier des travaux des ORGP/A dont certaines étaient en train de mettre au point des systèmes d'identifiant unique des navires. Un programme de travail futur a été appuyé, qui porterait notamment sur l'évaluation des besoins des utilisateurs, y compris ceux des pays en développement, la convocation d'un comité directeur largement représentatif, la conception et la mise en œuvre d'un projet pilote et la préparation d'un rapport technique complet qui pourrait aboutir à une Consultation technique sur le fichier mondial.

Le tirage du présent document est limité pour réduire au maximum l'impact des méthodes de travail de la FAO sur l'environnement et contribuer à la neutralité climatique. Les délégués et observateurs sont priés d'apporter leur exemplaire personnel en séance et de ne pas demander de copies supplémentaires.

La plupart des documents de réunion de la FAO sont disponibles sur l'Internet, à l'adresse www.fao.org

pour examen et décision. Conformément aux modalités de travail du Comité des pêches, les participants à la Consultation technique auront à leur disposition ledit document aux fins de leurs travaux.

Cette Consultation technique a pour objectif de formuler à l'intention du Comité des pêches un ensemble de recommandations en vue de définir un mandat et un cadre stratégique pour la tenue et l'exploitation continues du fichier mondial et de trouver les ressources nécessaires pour son établissement, son exploitation et son bon fonctionnement.

Au cours de la Consultation technique, l'examen des questions principales sera précédé s'il y a lieu d'une brève présentation faite par un expert de l'équipe de projet. Les États Membres seront invités à examiner les questions et les options présentées et à donner des orientations dans la perspective précisée ci-avant.

Comme indiqué, la Consultation technique devra formuler à l'intention du Comité des pêches des recommandations permettant d'établir un cadre pour la tenue et l'exploitation continues du fichier mondial, cadre qui devra couvrir chacune des grandes questions ci-dessous:

- portée du fichier mondial;
- identifiant unique des navires (un élément essentiel du fichier mondial);
- solutions possibles relatives à l'hébergement, à la gestion et au financement du fichier mondial;
- solutions possibles relatives à l'exploitation du fichier mondial;
- protocoles d'accès aux informations;
- besoins et atouts des pays en développement; et
- questions juridiques, notamment relatives à la pertinence d'un instrument contraignant.

LIEU ET DATE

La Consultation technique se tiendra au Siège de la FAO, à Rome, du 8 au 12 novembre 2010.

PARTICIPATION

La Consultation technique sera ouverte à tous les Membres de la FAO ainsi qu'à des observateurs.

RÉSULTATS ESCOMPTÉS

La Consultation technique devrait donner lieu à un document présentant en détail au Comité des pêches une série de recommandations en vue de définir le mandat et le cadre stratégique pour la tenue et l'exploitation continues du fichier mondial et de déterminer les ressources nécessaires pour son établissement, son exploitation et son bon fonctionnement. Ces recommandations seront transmises pour examen et décision au Comité des pêches à sa vingt-neuvième session en janvier 2011.

DOCUMENTS

Tous les documents officiels et informations relatifs à la Consultation technique peuvent être téléchargés sur le site web de la FAO à l'adresse suivante:

<http://www.fao.org/fishery/nems/39415/fr>.

Des documents de référence et des informations d'ordre général sont également disponibles à l'adresse suivante: <http://www.fao.org/fishery/global-record/fr>.

Conformément à la politique de la FAO en matière de distribution des documents de réunion, il est rappelé aux délégués présents à la Consultation technique qu'ils doivent télécharger les documents sur le site web avant la réunion et en apporter un exemplaire en séance car ces documents ne seront pas distribués pendant la session.

RENSEIGNEMENTS SUPPLÉMENTAIRES

Michele Kuruc

Secrétaire de la Consultation technique et coordonnatrice des services (FIRO)

Service des opérations et technologies de pêche (FIRO)

Division de l'utilisation et de la conservation des ressources des pêches et de l'aquaculture

Département des pêches et de l'aquaculture

FAO, Rome (Italie)

Téléphone: +39 06 5705 5836

Adresse électronique: michele.kuruc@fao.org